



Initialement prévue le 1^{er} octobre dernier à l'Hôpital Centrale de Yaoundé, l'autopsie sur le corps d'Hilaire Ayissi Mengue avait été reportée à ce vendredi 8 octobre 2021. Une décision prise par le procureur suite à l'absence de la famille du défunt et de son médecin légiste.

Toutes les parties de l'affaire seront-elles enfin là ce jour ? La question mérite d'être posée. Après que la famille du défunt et son médecin légiste aient été constatés absents le 1^{er} octobre dernier à la morgue de l'hôpital Central de Yaoundé où une autopsie sur le corps du jeune Hilaire Ayissi Mengue était programmée à l'effet d'élucider les circonstances de sa mort.

« Le personnel médical, les responsables du ministère de la Santé publique, les éléments de la Police judiciaire et le procureur général près le Tribunal de grande instance du Mfoundi sont restés devant la morgue de l'Hôpital central de Yaoundé de 17h à 21h à attendre en vain, les proches d'Hilaire Ayissi Mengue. En effet, le médecin légiste de la famille du défunt était censé effectuer une autopsie sur le corps d'Hilaire Ayissi Mengue, ce 1er octobre 2021 », a écrit le journal *Echo Santé*.

La raison de cette absence des membres de la famille est connue. Contactés à maintes reprises le jour-dit par les responsables du ministère public, les membres de la famille font savoir au procureur qu'ils n'ont pas eu assez de temps pour se préparer, affirme notre source.

En l'absence des membres de la famille du défunt et de leur médecin légiste, l'autopsie avait

donc été renvoyée à ce jour, vendredi 8 octobre 2021. Pour l'heure, la dépouille d'Hilaire Ayissi reste scellée.

En rappel, le jeune homme de 22 ans décédé dans à l'Hôpital central de Yaoundé le 19 septembre dernier. Sa mort avait été suivie d'une vive controverse. Afin de mettre un terme aux accusations de mutilations et soupçons de trafic d'organes sur le personnel médical, le Pr. Pierre Joseph Fouda, directeur de l'Hôpital central de Yaoundé indexé, de concert avec les autorités sanitaires, avait ensuite scellé le corps du défunt par le procureur général près le Tribunal de grande instance du Mfoundi. Le directeur de l'Hôpital central sollicite par la suite une autopsie réalisée par le médecin légiste de la famille pour faire la lumière sur cette affaire. Espérons qu'un autre « glissement de date » n'aura pas lieu aujourd'hui.